

## Le projet d'une histoire autonome

Patrick-Michel Noël

Volume 64, numéro 1, été 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006979ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006979ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

### ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Noël, P.-M. (2010). Le projet d'une histoire autonome. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 64(1), 83–90. <https://doi.org/10.7202/1006979ar>

## LE PROJET D'UNE HISTOIRE AUTONOME<sup>1</sup>

*Je crois [...] que l'univers de la science est menacé d'une redoutable régression. L'autonomie que la science avait conquise peu à peu [...] est très affaiblie. Les mécanismes sociaux qui se sont mis en place à mesure qu'elle s'affirmait, comme la logique de la concurrence entre les pairs, risquent de se trouver mis au service de fins imposées du dehors.*

Pierre Bourdieu<sup>2</sup>

Tant par sa critique de la « nouvelle sensibilité historique » (NSH) – dont je laisserai aux principaux concernés le soin d'apprécier la justesse – que par sa proposition d'une histoire sociale critique, Martin Petitclerc<sup>3</sup> soulève l'enjeu du rapport histoire/société : quelle devrait être la nature de ce rapport ? Cet enjeu a donné lieu, depuis une quinzaine d'années au Québec, à plusieurs réflexions, notamment issues des critiques de l'histoire sociale dont Petitclerc dresse un bon portrait. Je voudrais soulever une question que ces réflexions ont souvent négligée, celle des conditions disciplinaires de la connaissance historique. Le rapport historiens-société ne peut, en effet, être compris sans considérer que l'histoire est une communauté de pairs régie par un savoir, ce que semble oublier Martin Petitclerc dans son appel au renouvellement de l'histoire sociale. Aussi, est-il impératif de réaffirmer l'importance de l'autonomie disciplinaire de ce savoir en réponse à ceux voulant le soumettre à une fin « imposée du dehors », que cela soit la résolution de la crise mémorielle-identitaire ou la critique des inégalités socio-économiques.

Les historiens de la NSH ont, selon Petitclerc, contre l'histoire sociale ayant mythifié la Révolution tranquille et méprisé la tradition, programmé une « nouvelle histoire des idées » pour « fonder un nouveau rapport au passé » qui permettraient aux historiens de remédier à « la crise de conscience historique des Québécois francophones ». Répliquant à ce programme remettant en « question la pertinence même de l'histoire sociale pour comprendre le passé québécois » et « porte[ur] d'une conception appauvrie de la fonction sociale de la discipline historique », Petitclerc défend l'histoire sociale dont la récente critique aurait été « profondément

1. Je remercie le comité de rédaction de la revue, Martin Pâquet et Pierre Trépanier pour leurs commentaires critiques de même le FQRSC pour son soutien financier.

2. Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité* (Paris, Raison d'agir, 2001), 1.

3. Martin Petitclerc, « Notre maître le passé ? Le projet critique de l'histoire sociale et l'émergence d'une nouvelle sensibilité historiographique », *RHAF*, 63,1 (2009) : 83-113.

réductrice». Il revendique une histoire sociale critique grâce à laquelle les historiens ne courent pas le risque d'«avoir peu de chose à dire sur les grands enjeux collectifs du passé, du présent et de l'avenir»<sup>4</sup>.

Devant cette inquiétude d'une histoire qui serait inutile socialement, il est peut-être nécessaire de rappeler que le rapport des historiens au présent et à la société est médiatisé par une discipline qui limite en droit tant l'emprise de la société sur les historiens que l'intervention des historiens dans la société. En médiatisant le rapport historiens-société/présent, la discipline permet la production d'une connaissance scientifique du passé. Elle procure en effet aux historiens un espace d'autodétermination où ils se constituent en communauté régie par un savoir intersubjectif en fonction duquel ils sont en mesure de valider et de hiérarchiser ce qu'ils disent du passé. L'engagement historien, comme le «projet critique» de Petitclerc, soumet l'histoire à un autre *nomos* que celui du savoir disciplinaire, accroissant ainsi son hétéronomie et la rendant plus vulnérable aux instrumentalisation. La première victime de celles-ci est la vérité qui est précisément ce que la société espère obtenir de ceux qu'elle finance par le biais de l'État, à savoir les historiens universitaires. La responsabilité (déjà) «redoutable» des historiens, comme le dit Pierre Trépanier, ne consiste-t-elle pas à prioriser «la fonction théorique de la connaissance» sur une «fonction pratique ou militante» d'engagement social qui risque de menacer leur autonomie, première et principale condition disciplinaire de l'histoire<sup>5</sup>?

En valorisant l'engagement historien dans la société, Petitclerc oublie-t-il que la communauté de pairs disciplinaire est la première et seule communauté à laquelle *tous* les historiens appartiennent? Ce n'est que cette appartenance qui assure une juste concurrence entre les pairs. Comme le soulignait l'historien américain Jack Hexter, «the fact that preeminently the society which all professional historians are members of, belong to, work in, is the society of professional historians» implique que «the very first line historians draw [...] is the one that separates their particular community of professionals from the rest of the world»<sup>6</sup>. C'est dire que lorsque les historiens produisent et évaluent la connaissance du passé, ils n'appartiennent plus à leur(s) communauté(s) socio-identitaire(s) nationale / culturelle / économique / sexuelle / ethnique respective(s). Ce n'est

4. *Ibid.*, 86-88, 105, 110.

5. Pierre Trépanier, «L'historien et la tradition», dans Damien-Claude Bélanger, Sophie Coupal et Michel Ducharme, dir., *Les Idées en mouvement* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004), 83.

6. J. Hexter, *Doing History* (Bloomington, Indiana University Press, 1971), 81.

qu'en travaillant pour leurs pairs que les historiens peuvent produire une connaissance qui rejoigne la seule communauté à laquelle tous les humains appartiennent, l'humanité.

En dépit de la disciplinarisation de l'histoire au Québec depuis l'après-guerre, les historiens valorisant l'engagement social de l'historien comme Petitclerc ne s'interrogent pas sur la question épistémologique de l'effet sur les historiens de leur adhésion à une discipline. À vrai dire, à trop insister sur son enracinement social, Petitclerc ne saisit ironiquement pas «the true social character of historical work», soit «the extraordinary extent to which the history that gets written is formed by the society of historians acting through, on, and in the individual historian<sup>7</sup>». On retrouve ici le «sur-moi de la cité scientifique<sup>8</sup>» de l'épistémologie historique bachelardienne dont «l'actualité<sup>9</sup>» est paradoxalement peu saisie par ceux qui pourraient pourtant s'en approprier quand ils soutiennent que «l'épistémologie» explicite les «rapports entre la société et la recherche fait sur elle<sup>10</sup>». C'est d'ailleurs bien plus ce surmoi, ce «tribunal d'historiens» faisant régner «la loi de la clarté historique» – que certains redoutent curieusement<sup>11</sup> –, que ce que Julien Goyette nomme, en se référant aussi à Bachelard, le «sens du problème<sup>12</sup>», qui permet aux disciples de Clio de filtrer les injonctions ou sollicitations de l'espace public pour les transformer en questions scientifiques et de maîtriser la qualité du discours historique.

La connaissance historique doit être validée non pas sur la base de ces injonctions ou sollicitations telles que l'insécurité (sur l'avenir) identitaire ou les inégalités socio-économiques, mais en droit sur la base de critères issus de la discipline. Agissant comme normes procédurales «tacites<sup>13</sup>», les critères disciplinaires permettent de contourner l'écueil du pluralisme épistémique – récemment valorisé – incapable de valider ce qui se dit du

7. *Ibid.*, 101.

8. Gaston Bachelard, *Le Rationalisme appliqué* (Paris, Presses universitaires de France, 2004 [1948]), 70.

9. Vincent Bontems, «L'actualité de l'épistémologie historique», *Revue d'histoire des sciences*, 59,1 (2006), 136-147.

10. Jean-Marie Fecteau, «Entre la quête de la nation et les découvertes de la science. L'historiographie québécoise vue par Ronald Rudin», *Canadian Historical Review* [CHR], 80, 3 (1999): 453.

11. Jocelyn Létourneau, «Pour une épistémè ouverte, plurielle et compréhensive», *RHAF*, 63, 1 (2009): 128.

12. Julien Goyette, «Saisir l'historiographie dans sa dynamique historique», dans Éric Bédard et J. Goyette, dir., *Parole d'historiens* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006), 447.

13. Michael Polanyi, *The Tacit Dimension* (Gloucester, Peter Smith, 1983), 64.

passé et de hiérarchiser « la pluralité des visions et façons de faire (de) l'histoire<sup>14</sup> » autrement que sur la base des préférences politiques/esthétiques/éthiques subjectives, bref d'éviter l'incommensurabilité de l'*anything goes* où tout le monde parle mais personne ne se comprend<sup>15</sup>. L'effectivité de cette validation exige que les historiens puissent s'autodéterminer<sup>16</sup>. Pour ce faire, la normativité de l'histoire doit être endogène et se fonder sur sa seule force de conviction et non sur ce que ses recherches pourraient apporter ou non à la société.

Soulignons que l'autodétermination de l'histoire, nécessaire à l'instauration d'une intersubjectivité normative effective, a un impact décisif sur le rapport historiens-société. L'autonomie de la communauté de compétences historienne suppose un espace médiatisant ce rapport : la discipline. Par la médiation qu'elle institue dans ce rapport, la disciplinarisation de l'histoire engendre une distanciation entre les historiens et la société. Les historiens tendent alors à n'avoir plus d'autre lien avec le monde social que les conditions matérielles assurant leur autonomie par rapport à lui ; une autonomie qui n'est pas un donné, mais une « conquête historique » toujours à recommencer<sup>17</sup>. Micheline Dumont a documenté le processus de distanciation historiens-société au Québec qui s'est accéléré à partir des années 1970. Or, au lieu de déplorer le « peu de place<sup>18</sup> » des historiens sur l'agora, il faut plutôt y voir, avec Yves Gingras, un facteur et un effet de l'institutionnalisation universitaire de la recherche permettant aux savants de s'autonomiser des rapports de force de l'espace public<sup>19</sup>. Cette autonomie, selon Jean-Paul Bernard, donne à l'histoire « sa propre histoire, des traditions et des tendances, et une consistance propre qui peuvent être tout autant en concurrence qu'en harmonie avec les sollicitations de l'actualité<sup>20</sup> ».

14. J. Létourneau, « Pour une épistémè plurielle... », *loc. cit.*, 130.

15. Mary Fulbrook, *Historical Theory* (Londres, Routledge, 2002), 33. Cet ouvrage constitue une des critiques récentes les plus étayées du pluralisme épistémologique en histoire.

16. P.-M. Noël, « Une question de (méta-)épistémologie historique : la liberté des historiens ou l'autodétermination disciplinaire », dans Jérôme Boivin, Valérie Lapointe-Gagnon, Mélissa S.-Morin, P.-M. Noël, dir., *Actes du 9<sup>e</sup> Colloque étudiant du département d'histoire* (Québec, Artefact, 2010), 303-320.

17. P. Bourdieu, *Science...*, *op. cit.*, 36, 96.

18. Micheline Dumont, « Histoire et société », *Bulletin d'histoire politique* [BHP], 6,2 (1998) : 90-114.

19. Yves Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche en milieu universitaire et ses effets », *Sociologie et sociétés*, 23,1 (1991) : 41-54. Pour le cas historien, voir Patrice Régimbald, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », *RHAF*, 51,2 (1997) : 163-200 ; Martin Pâquet, « Esquisse d'une anthropologie du savoir historien », *BHP*, 15,3 (2007) : 83-102.

20. Jean-Paul Bernard, « L'historiographie canadienne récente (1964-94) », *CHR*, 76,3 (1995) : 337.

Sans tenir compte de la « disciplinarisation de la pratique [historique] par rapport à l'espace social » dans son bilan critique de l'historiographie québécoise, Petitclerc s'expose au même reproche adressé par Gingras à la critique rudinienne de l'historiographie « révisionniste » : verser dans « une sociologie spontanée<sup>21</sup> » de l'histoire considérant que celle-ci, étant « indissociable » d'un « contexte intellectuel ou politique plus large » auquel elle est « étroitement lié[e] »<sup>22</sup>, doit s'engager. La fonction sociale d'une histoire disciplinarisée consiste avant tout à être la gardienne d'un rapport épistémique (et non mémoriel-identitaire ou éthico-moral) au passé dans lequel la vérité est (déjà) pertinente. « Contrainte de rigueur » et « contrainte de pertinence » ne sont effectivement pas en « opposition », comme le souligne J. Létourneau<sup>23</sup>, *tout simplement* parce que, dans une histoire autonome, elles s'identifient.

Si la discipline permet aux historiens de se libérer des injonctions et sollicitations de l'espace public, elle empêche réciproquement l'intervention des historiens dans l'espace public. L'autonomie de la pratique des historiens est inversement proportionnelle non seulement à l'emprise des pressions de la société sur elle, mais aussi à l'influence qu'ils peuvent ou souhaitent avoir dans l'agora. Au nom de quoi les historiens peuvent-ils s'engager dans la société sans accepter la réciproque, à savoir que la société intervienne (davantage) dans leur travail ? Petitclerc accepterait-il, par exemple, que les gestionnaires siègent sur les comités de rédaction des organes disciplinaires ? Certes, l'historien peut intervenir dans l'agora – comme n'importe quel citoyen dans un espace public démocratique – mais il interviendra, justement, à titre de citoyen et non de savant travaillant dans un champ autonome<sup>24</sup>. C'est dire que la disciplinarisation de l'histoire implique une *réduction* de la tâche historique, une modestie que lui refuse Petitclerc. Peut-être stimulé par ce que Trépanier nomme la « convoitise de l'ingénierie sociale » dans laquelle « la pertinence et la justesse tendent à se subordonner la connaissance, au mépris de la hiérarchie historique »<sup>25</sup>, Petitclerc oublie que sa production suppose un espace d'autodétermination.

21. Y. Gingras, « Une sociologie spontanée de la connaissance historique », *BHP*, 4, 2 (1995), 41.

22. M. Petitclerc, « Notre maître... », *loc. cit.*, 113, 83, 108.

23. J. Létourneau, « Pour une épistémè plurielle... », *loc. cit.*, 132.

24. Y. Gingras, « Le rôle d'intellectuel des scientifiques québécois », dans Manon Brunet et Pierre Lanthier dir., *L'Inscription sociale de l'intellectuel* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000), 339.

25. P. Trépanier, « L'historien... », *loc. cit.*, 82, 104.

En prenant « le pari de l'avenir<sup>26</sup> », aurait-il oublié l'aphorisme de Leopold von Ranke (1824), qui demeure d'une cinglante actualité – que Ranke l'ait appliqué ou non : « On a attribué à l'historien la mission de juger le passé, d'enseigner le monde contemporain pour servir aux années futures : notre tentative ne s'inscrit pas dans des missions aussi hautes ; elle cherche *seulement* à montrer comment les choses ont vraiment / effectivement été<sup>27</sup> ».

La réduction de la tâche historique imposée par sa disciplinarisation n'implique évidemment pas de prétendre que l'histoire *soit* hors du temps. Comme l'a récemment souligné Thierry Nootens, notamment en réaction à l'instrumentalisation de la connaissance historique, si « l'historien lit le passé avec la subjectivité du présent », il est « tenu à une application rigoureuse de ses méthodes d'enquête et de questionnement » en vue « de rendre compte le mieux possible de ce même passé »<sup>28</sup>. Or, cette « application rigoureuse » du savoir implique son autonomie disciplinaire qui vient limiter, d'une part, l'ambition de ceux qui, comme Petitclerc, estiment que l'histoire doit *chercher à être* de son temps par l'entremise de l'engagement et rappelle, d'autre part, à certains historiographes, que l'expérience ou la sensibilité temporelle des historiens est médiatisée. Le doyen de l'historiographie au Québec, Serge Gagnon, l'a compris, lui qui a tempéré son relativisme de jeunesse pour concevoir l'histoire moins comme une idéologie que comme un savoir<sup>29</sup>.

La transformation disciplinaire entraîne une fermeture sur soi de la pratique historique, fermeture qui constitue la propriété la plus fondamentale de tout champ scientifique. Chaque chercheur tend alors à n'avoir d'autres récepteurs que les chercheurs les plus aptes à le critiquer, ce qui favorise l'avancement des connaissances scientifiques<sup>30</sup>. Le projet critique de Petitclerc promouvant l'engagement de l'historien va à contre-courant de la dynamique disciplinaire par laquelle la définition légitime de la recherche s'opère en fonction des enjeux propres au champ et non en

26. M. Petitclerc, « Notre maître », *loc. cit.*, 113. Voir aussi, dans une perspective tout autre, J. Létourneau, *Passer à l'avenir* (Montréal, Boréal, 2000).

27. Cité dans Gérard Noiriel, *Sur la "crise" de l'histoire* (Paris, Gallimard, 2005), 63. Nos italiques.

28. T. Nootens, « Un individu éclaté à la dérive sur une mer de sens : une critique du concept d'identité », *RHAF*, 62,1 (2008) : 44.

29. Le lecteur le constatera en comparant Serge Gagnon, « La nature et le rôle de l'historiographie [1973] », dans E. Bédard et J. Goyette, *Parole...*, *op. cit.*, 307-14 et *Le Passé composé* (Montréal, VLB, 1999), surtout 9-15.

30. P. Bourdieu, *Science...*, *op. cit.*, 136.

fonction des besoins sociaux<sup>31</sup>. Il n'est pas possible de spontanément concilier savoir et engagement, car le second mine l'autonomie dont le premier a besoin pour être effectif dans sa fonction de tiers validant le discours que les historiens tiennent sur le passé. Il est ainsi plus facile de revendiquer que d'exécuter l'histoire comme « science de l'actuel » sans la « dénaturer comme discipline scientifique »<sup>32</sup>. Pour tout dire, Petitclerc semble oublier que la scientificité de l'histoire exige un espace de validation intersubjective dont l'effectivité passe par son autonomisation permise, à son tour, par la discipline qui transforme profondément la nature du rapport historiens-société.

\* \* \*

Petitclerc n'a pu formuler son souhait de voir l'historien quitter la posture de savant au profit de celle de l'intellectuel (ré)occupant l'agora, où celui-ci peut placer son savoir au service d'un engagement, qu'en oubliant la variable de la médiation disciplinaire. Celle-ci ne permet l'instauration d'un savoir intersubjectif qu'en limitant la possibilité même de l'engagement de ses praticiens. L'engagement implique nécessairement une politisation du champ historien par laquelle l'étude du passé (re)tombe sous le joug de rapports de force extrascientifiques minant l'ultime « mécanisme social » par lequel ses praticiens valident ce qu'ils disent du passé, l'intersubjectivité épistémique de « la logique de la concurrence entre les pairs » (Bourdieu en exergue). Représentant l'unique moyen d'éviter l'écueil de l'*anything goes* anarcho-relativiste, « plébisciter » la « rigueur » de l'histoire « par ceux-là mêmes qui la pratiquent », identifié étonnamment par Fecteau à une « dérive paresseuse d'une histoire narcissique qui se définit par la somme de ses opérations »<sup>33</sup>, n'est effectif que si les historiens sont en mesure de s'autodéterminer au sein d'un espace affranchi des injonctions et sollicitations de l'espace public : la discipline. Au final, ce n'est pas parce que l'histoire a la (mal)chance d'avoir pour objet une matière alimentant les débats idéologiques sur l'incertitude identitaire ou les inégalités socio-économiques de la société québécoise qu'elle doit renoncer à la production d'une connaissance pour la connaissance, au *projet* d'une histoire, non pas critique tel que le souhaite Petitclerc, mais autonome, ayant « une vie propre » sans pour autant être autarcique :

31. Y. Gingras, « L'institutionnalisation... », *op. cit.*, 53.

32. Gérard Bouchard, « L'histoire sociale au Québec. Réflexions sur quelques paradoxes », *RHAF*, 51, 2 (1997) : 266.

33. J.-P. Bernard, « L'historiographie... », *loc. cit.*, 462.



l'histoire comme « theoria », c'est-à-dire comme « recherche de la vérité », comme l'aurait dit l'historien des sciences Alexandre Koyré assumant courageusement « l'opprobre d'être un idéaliste »<sup>34</sup>.

PATRICK-MICHEL NOËL

*Département d'histoire*

*Université Laval*

34. A. Koyré, *Études d'histoire de la pensée scientifique* (Paris, Gallimard, 1973), 399.